



Les résultats sont là, mais pas pour les salariés

## SORTONS DE CETTE CRISE... PAR LE HAUT

Le groupe affiche des résultats semestriels très profitables. Les prévisions pour l'année 2022 s'annoncent toutes aussi réjouissantes pour les actionnaires.

Pour autant, cela ne semble pas suffire pour passer outre un accord de « sortie de crise » rédigé et signé pour contenir au maximum les dépenses liées aux forces humaines de notre groupe (les revenus).

Cet accord qui limite les augmentations de cette année à 3% - majoré de 1% en juillet (0,5% sur l'année) suite aux grèves - qui supprime les abondements pour 2023 et retranche 2% de la Masse Salariale (MS) du groupe de ce qui aurait pu être versé au titre de l'intéressement en 2023, n'est vraiment pas supportable.

**Alors, ceci est une adresse aux signataires de cet accord,  
Direction comme Syndicats:**

Cessez de vous obstiner à justifier et appliquer un tel accord!

Les salariés voient bien les bénéfices gargantuesques de notre groupe et pourtant souffrent d'une inflation loin d'être anecdotique. Permettez-leur de vivre décemment en augmentant leur salaire suffisamment pour compenser la hausse du coût de la vie.

Pour cela il faut sortir du cadre de suivi de l'accord et appliquer une véritable clause de revoyure fonction de l'inflation.

Les salariés ont plus que jamais démontré leur engagement pour Safran en acceptant une mise à l'écart temporaire (APLD) puis un retour intense, pour relancer la production et augmenter de manière fulgurante les cadences. Permettez-leur d'obtenir une juste rétribution en les intégrant aux bénéfices qu'ils ont générés.

Pour cela, il faut sortir de l'écrêtage de 2% de MS de l'intéressement prévu par l'accord.

Les salariés ont appris le retour en force des versements de dividendes aux actionnaires. Permettez-leur de retrouver ces aides à l'épargne salariale que sont les abondements.

Pour cela, il faut sortir de la clause de suppression des abondements prévue par l'accord.

**«C'est le propre de l'homme de se tromper ;  
seul l'insensé persiste dans son erreur»**

CICÉRON



# Déclaration CGT relative à la signature de l'accord FFA 2022-2023-2024

La CGT prenant note que la direction a répondu favorablement notamment à notre revendication de maintenir la liberté d'utilisation de l'ensemble des JRTT pour le groupe ouvert au forfait.

**La CGT sera donc signataire de l'accord « fermeture de fin d'année ».**

Toutefois, nous resterons très attentifs au respect de la notion de volontariat concernant les salarié(e)s devant travailler pendant la fermeture de fin d'année.

Nous regrettons que la direction poursuive l'esprit du dernier accord temps de travail, néfaste pour les salariés, en maintenant l'écrêtage des compteurs même en cas de maladie !!

Même si grâce à la revendication de la CGT de « sauver » le compteur FFA de cet écrêtage pour maladie en fin d'année, nous regrettons que le compte pour les salariés impactés n'y soit pas.

Explication :

« Article 3.1 : ...En cas d'accident de travail ou d'hospitalisation ou d'arrêt maladie survenu avant la fermeture de fin d'année, rendant ainsi impossible la prise de tout ou partie du crédit d'heure constitué à cet effet, le crédit d'heure sera reporté sur l'exercice **suivant dans la limite du nombre de jours nécessaire à la fermeture.** »

Vous comprendrez que si cette année 2022, où nous devons capitaliser 5 jours pour assurer la fermeture de fin d'année ; en 2023, il ne faudra que 4 jours.

**BILAN** : Écrêtage du jour restant !!!

**Par ailleurs, pour la CGT, il est urgent de renégocier notre accord temps de travail.**

Bidos le 31/08/2022

---

## Elections 2023

La prochaine échéance pour établir la future représentativité sur le site de Bidos, sera un moment de démocratie essentielle pour l'avenir de notre entreprise. Nous profitons de ce tract pour lancer un appel à tous les salarié(e)s désirant participer dans les lieux de décision afin de favoriser l'emploi, les salaires, les conditions de travail, etc...

**La CGT a besoin de toi, rejoint la CGT.  
Tu veux t'investir dans ton entreprise, rejoint les Listes CGT 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège.**

**C'est ensemble que nous devons lutter.**

Bidos le 7/09/2022